

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 24 novembre, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 17 novembre 2020

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 20
Pouvoirs : 1
Votants : 21

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme FERIERE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence, M. POUCLET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne

Était absente : Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine

Pouvoir : Mme DELACROIX-MALVASIO a donné pouvoir à Mme PANNIER

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

Objet : Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2020

Il est rappelé qu'il appartient au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des nominations suite à réussite à concours et suite aux avis des commissions administratives paritaires (CAP) du centre de gestion en matière d'avancements de grades et promotions internes.

Filière sociale

Assistant socio-éducatif

Suite au passage à temps complet de la durée hebdomadaire de l'assistant socio-éducatif pour pallier la disponibilité d'un éducateur principal de jeunes enfants, il convient de supprimer le poste d'assistant socio-éducatif à temps non complet et d'en ouvrir un à temps complet.

Filière administrative, animation, médico-sociale, sociale :

Suite au départ à la retraite d'un agent responsable d'un Relais Parents-Assistantes Maternelles et d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents, il convient de supprimer un poste d'attaché. Pour remplacer cet agent, il avait été ouvert 8 postes différents ne connaissant ni le statut ni le niveau d'études de la personne recrutée, à savoir :

- Cinq dans la filière médico-sociale : auxiliaire de puériculture, auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe, auxiliaire de puériculture principale 2^{ème} classe, infirmier en soins généraux hors classe, psychologue de classe normale
- Deux dans la filière sociale : éducateur de jeunes enfants, éducateur principal de jeunes enfants
- Un dans la filière administrative : rédacteur.

Il convient aujourd'hui de supprimer ces huit postes et de créer un poste d'adjoint d'animation pour correspondre au grade la personne recrutée.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration de délibérer afin d'adopter le tableau des effectifs actualisé, à compter du 1^{er} décembre 2020 :

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	9	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	0	2	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	2	0
Attaché	2	0	0	0
Attaché principal	0	0	1	0
Rédacteur	1	0	1	0
Rédacteur principal de 2ème classe	2	0	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	17	1	8	1
Filière animation				
Adjoint d'animation	49	34	0	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1	2	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0	0	1	0
Animateur	0	0	1	0
<i>Total filière</i>	50	35	4	0
Filière médico-sociale				
Auxiliaire de puériculture	0	0	1	1
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	1	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	3	1	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	0	0
Psychologue de classe normale	1	1	0	0
<i>Total filière</i>	6	2	3	1
Filière sociale				
Agent social	101	69	1	1
Agent social principal de 2ème classe	10	1	6	0
Agent social principal de 1ère classe	2	0	1	0
Assistant socio-éducatif	1	0	0	0
Assistant socio-éducatif principal de 2ème classe	1	0	0	0
Educateur de jeunes enfants	0	0	0	0
Educateur principal de jeunes enfants	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	116	70	8	1
Filière sportive				
Educateur des APS	1	0	0	0
Educateur principal de 2ème classe des APS	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	2	0	0	0
Filière technique				
Adjoint technique	8	3	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	0	0	1	1
Technicien	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	10	4	5	2
Total des postes	201	112	28	5

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Adopte ce tableau des effectifs à compter 1^{er} décembre 2020.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200003770-20201124-20D061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2020

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE,

